



Qui accompagne l'OGEC ?

L'Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (UDOGECC) est constituée d'une équipe de professionnels compétents et de bénévoles, au service de l'ensemble des OGEC pour les accompagner et les aider dans leur engagement.

L'UDOGECC est une association loi 1901 qui a pour mission de :

- **Représenter** ses adhérents dans les instances de l'Enseignement Catholique et auprès des pouvoirs publics,
- **Développer** les relations et les liens entre les OGEC (solidarités, réseaux),
- **Conseiller** en matière juridique, comptable et sociale,
- **Réaliser** à la demande la gestion administrative, comptable et la paye (bulletin et contrat de travail...),
- **Accompagner** les projets immobiliers avec la mise en place d'un prévisionnel et d'un plan de financement,
- **Assister** les OGEC dans les négociations avec les collectivités locales et territoriales.

L'UDOGECC participe aux négociations nationales au sein de la FNOGECC et aux négociations régionales au sein de l'UROGECC.



Comment fonctionne un établissement catholique ?



Pour ouvrir un établissement privé catholique sous contrat, il est nécessaire d'avoir un **CHEF D'ÉTABLISSEMENT** ET un **ORGANISME DE GESTION**.



Qu'est-ce qu'un OGEC ?

L'OGEC (*Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique*) est une association, loi 1901, regroupant des parents d'élèves et des volontaires, tous bénévoles.

L'OGEC assure la personnalité juridique et morale de l'établissement.

La vocation essentielle de l'OGEC est de donner à l'établissement les moyens de mettre en oeuvre son projet éducatif et pastoral.

Quel est le rôle de l'OGEC ?

- La gestion financière et comptable de l'établissement.
- L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier.
- La fonction d'employeur des personnels non enseignants.
- La représentation de tous les parents auprès des instances : départementale UDOGEC, régionale UROGEC, nationale FNOGEC.



Quelle est la composition de l'OGEC ?

Le Conseil d'Administration d'un OGEC est constitué :

- de personnes élues (Président, trésorier, secrétaire...)
- de membres de droit des Instances de l'Enseignement Catholique.

Le chef d'établissement est invité avec voix consultative à toutes les réunions (sauf pour les questions qui le concernent personnellement).

Témoignages

Vous avez un savoir-faire ?
Donnez du sens à votre expertise.

Alexandre, membre d'un OGEC

S'investir dans l'OGEC c'est intégrer un peu l'école de ses enfants pour aider à la faire vivre.

Les relations avec les instances de l'enseignement catholique, avec les personnels, la directrice, avec la municipalité et tous les acteurs qui participent à la vie de l'école sont très enrichissantes. L'OGEC a un rôle important et c'est une belle expérience de travail en équipe.

Gisèle, directrice d'un collège

L'OGEC est garant du fonctionnement de l'établissement. Il doit avoir un œil visionnaire lui permettant d'anticiper les choix d'investissement tant immobilier que matériel.

Le directeur reçoit délégation de gestion et est missionné par sa tutelle au niveau pastoral et pédagogique. Afin d'assurer la cohérence du projet d'établissement, il est primordial que le Chef d'Etablissement et le président forment une équipe.

Louise, présidente d'un OGEC

S'impliquer dans l'OGEC fait changer l'image que l'on se fait de l'école, on vit de l'intérieur son fonctionnement. J'ai découvert la place et les missions de l'OGEC dans la négociation avec la mairie, l'entretien et la sécurisation des bâtiments, la gestion des ressources humaines. J'ai beaucoup appris auprès de la directrice et des enseignants mais, la plus belle des récompenses est le sourire des enfants dans leur école.

Aude, trésorière d'un OGEC

Les parents ne savent pas toujours que le fonctionnement de l'école ressemble beaucoup à celui d'une entreprise : gestion humaine et comptabilité.

Bien que cet engagement demande du temps, nous aimons nous investir dans l'école. Le soutien de l'UDOGEC pour toutes les formalités comptables et sociales est une aide précieuse à notre bénévolat.

Anne-Soizic, directrice d'école

Lorsque je reçois une famille pour l'inscription de leur enfant, j'explique que l'implication des parents est indispensable à la vie de l'école.

En effet, l'OGEC aide l'équipe enseignante à concrétiser ses projets par un apport financier et humain, et permet à tous de travailler dans des locaux agréables avec du personnel encadrant qualifié.